

Plan Local d'Urbanisme de SAINT-THIERRY

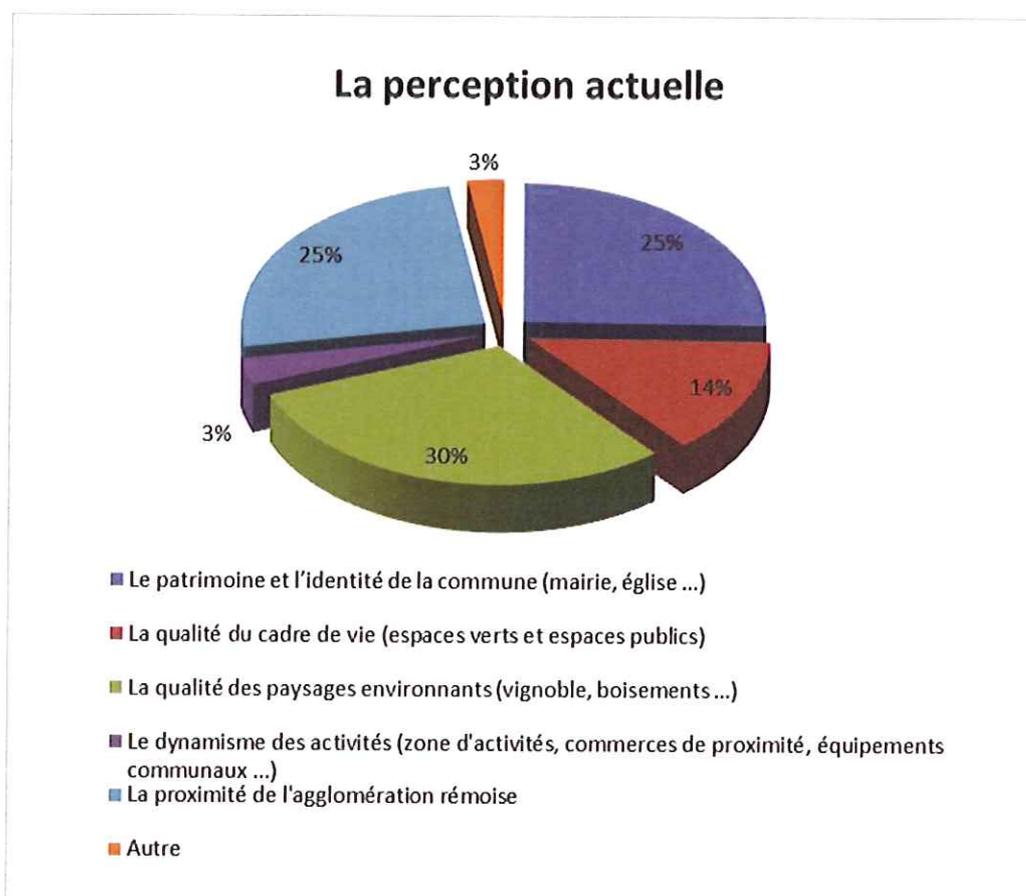
Bilan des questionnaires retournés

80 exemplaires

Quels objectifs d'aménagement, de développement et de préservation pour les 10 prochaines années et pour les générations futures ?
Quel avenir pour la commune ?

1. LE DIAGNOSTIC ACTUEL

1.1. La perception de Saint-Thierry aujourd'hui



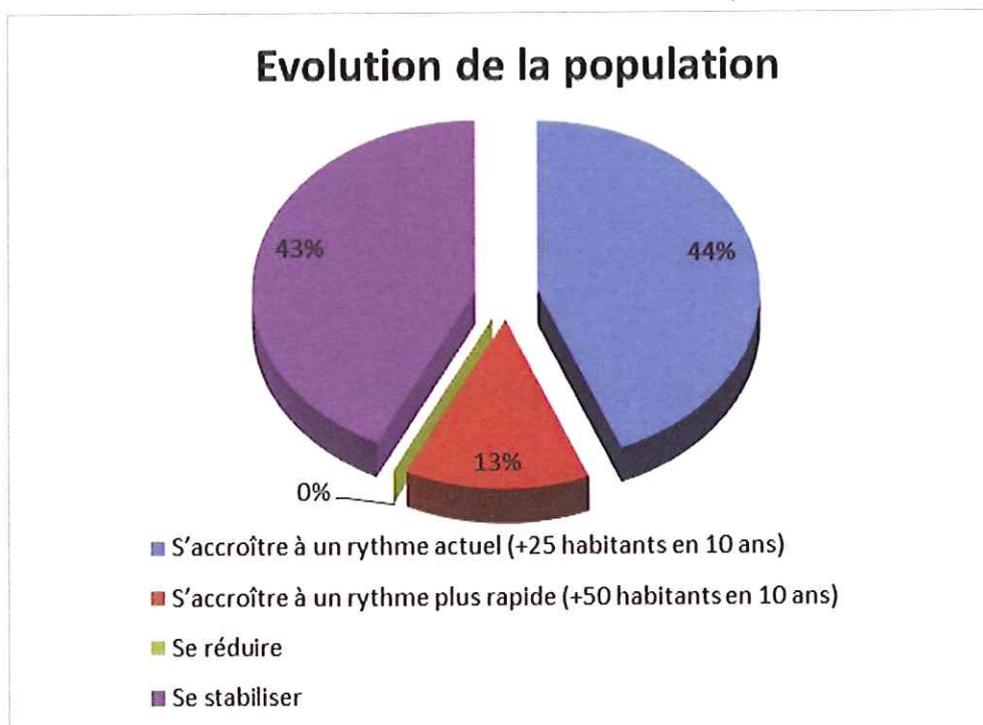
Selon les opinions exprimées, les éléments qui représentent le plus l'image de la commune sont, par ordre d'importance :

1. La qualité des paysages environnants (vignoble, boisements ...)
2. La proximité de l'agglomération rémoise
3. Le patrimoine et l'identité de la commune (mairie, église ...)
4. La qualité du cadre de vie (espaces verts et espaces publics)
5. Le dynamisme des activités (zone d'activités, commerces de proximité, équipements communaux...)
6. Autres : voir ci-après

Ont été cités aussi notamment :

- Le calme, l'absence de nuisances sonores, visuelles, l'implication et le dynamisme de l'équipe municipale, du comité des fêtes pour les jeunes et les moins jeunes ;
- Identité du village par son historique ;
- Village apprécié par sa situation dans le massif de Saint-Thierry ;
- Un village tout en longueur (« village-rue »).

1.2. La population



44 % des opinions exprimées pensent que la population de Saint-Thierry doit s'accroître suivant le rythme actuel (environ 25 habitants supplémentaires en 10 ans)

Tandis que seulement 13 % pensent que la population doit s'accroître à un rythme plus rapide (+50 habitants) et que 43 % pensent plutôt à stabiliser l'effectif de la population.

1.3. Les équipements publics

Les opinions exprimées sont clairement exprimées sur le niveau d'équipements publics (enseignement, sport, soins, culture ...) de la commune : 87 % des opinions exprimées le jugeant insuffisant et 13 % suffisant.

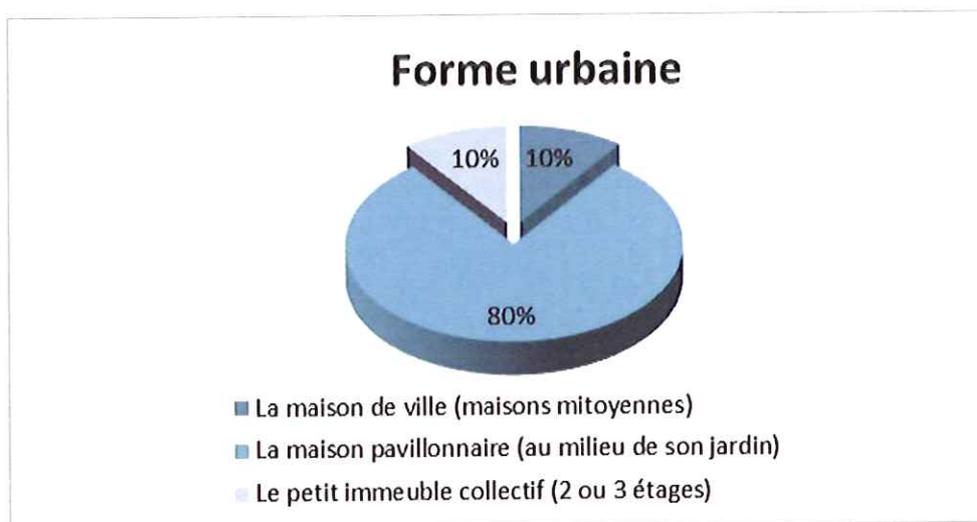
Ainsi, les 2 équipements les plus demandés sont, par ordre d'importance :

1. Aire de jeux pour enfants (aménager l'aire de jeux près du Centre Culturel)
2. Equipements sportifs : aménager un terrain multisports, un terrain de football, une piscine publique, un panier de basket (près du skate-park)

Son également cités dans une moindre mesure :

- Accès à la piste d'athlétisme du Collège ;
- Bancs pour les promeneurs et personnes âgées tout autour du village ;
- Aire de loisirs facilitant le rassemblement des enfants et des familles.

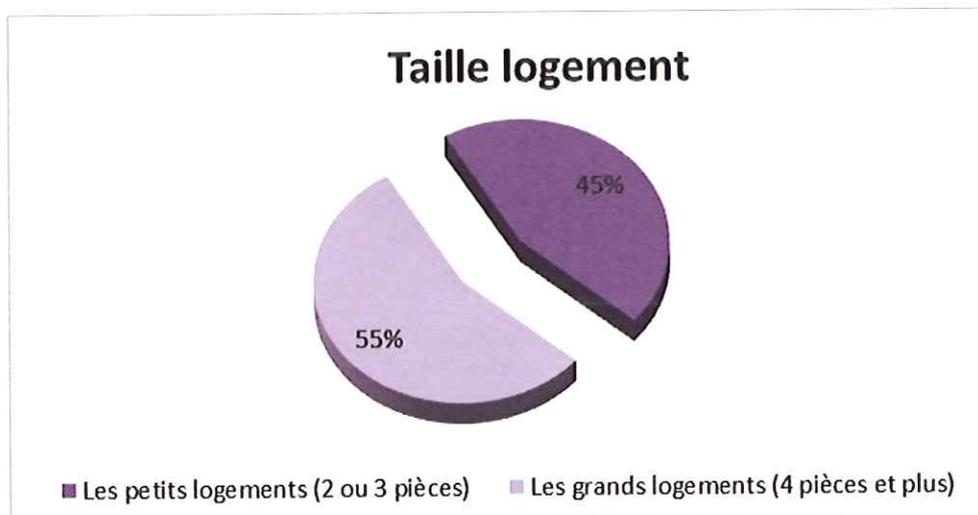
1.4. L'habitat



Selon les opinions exprimées, la forme d'habitat qui devrait être privilégiée pour le développement urbain de Saint-Thierry est la maison pavillonnaire (au milieu de son jardin) à 80 %, contre 10 % pour la maison de ville (accollée aux constructions voisines) et autant d'opinions exprimées en faveur du petit immeuble collectif (2 ou 3 étages).

Un grand nombre d'opinions exprimées plébiscite les logements spécifiques, principalement à destination des jeunes ménages (64% contre 36% à destination des personnes âgées).

Le développement de l'accèsion à la propriété est préféré à 64 % des opinions exprimées contre 24 % pour la location. 12% des opinions exprimées préféreraient l'accèsion sociale à la propriété.



Les opinions sont partagées en ce qui concerne la taille des logements : 55% se sont prononcés pour des logements de grande taille (4 pièces et plus) contre 45% pour des logements de taille plus modeste (2 ou 3 pièces).

1.5. Les déplacements et le stationnement

Selon les opinions exprimées, dans la commune :

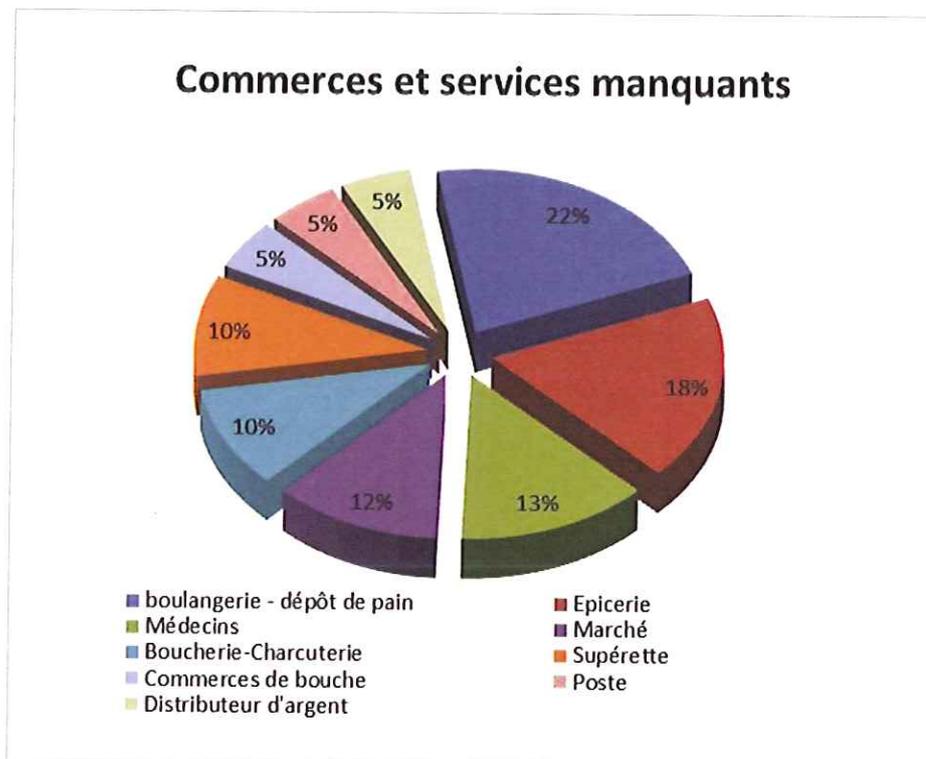
- La desserte en transport en commun est primordiale à 73 %
- La place du piéton et du vélo est à améliorer pour 54 %
- Le stationnement est jugé suffisant à 74 %

Le stationnement est jugé insuffisant (26% des opinions exprimées), par ordre d'importance :

- Rue du Général Leclerc ;
 - Impasse des Ricordanes ;
 - Chaussée Ste Anne (si stationnement hors des trottoirs) ;
 - Centre du village ;
 - Abords du Collège ;
 - Allée des Plantières.
- La circulation routière est une gêne à 49 %, par ordre décroissant d'importance :
 - Rue principale : vitesse excessive et non-respect de la zone 30
 - Chaussée Ste-Anne : vitesse excessive (toute la journée et le we)
 - Circulation des poids lourds
 - Rue du Paradis
 - Rue du Mont d'Hor
 - Rue de la Hache
 - Route de Thil
 - Ecoles et Collège

1.6. Les commerces et les services de proximité

Selon les opinions exprimées, les commerces et services marchands sont jugés à 77 % pas assez diversifiés.



Les commerces manquant les plus signalés étant : des commerces d'alimentation (boulangerie, épicerie, marché, supérette, boucher-charcutier...), un médecin généraliste... La présence d'une Poste (ou point Poste/colis) et d'un distributeur automatique d'argent sont également évoqués.

1.7. L'environnement

Selon les opinions exprimées, sauvegarder l'environnement, c'est dans l'ordre d'importance :

1. Protéger les espaces fragiles (paysages, belles vues, espaces boisés, entrées de village)

2. Embellir le village (fleurissement, aménagement des espaces verts ...)
3. Etre attentif à l'aspect extérieur des habitations
4. Réduire les nuisances sonores (bruits de circulation)
5. Promouvoir le développement durable
6. Aménager des itinéraires de promenades (centre du village et vers les divers lotissements)
7. Mettre en valeur le patrimoine (centre du village, les grandes propriétés, ...)
8. Promouvoir la dimension environnementale des zones d'activités et dans les lotissements d'habitation (paysagement, BBC ...)

Les éléments plus particulièrement à protéger ou à mettre en valeur cités le plus souvent étant :

- Le cadre de vie du village, son « cachet » ;
- Le Patrimoine ;
- Les espaces verts (à préserver et à développer) ;
- L'église ;
- L'aspect extérieur des constructions ;
- ...

1.8. Les objectifs de développement de la commune

Selon les opinions exprimées, ce qu'il faudrait développer dans la commune, c'est avant tout :

1. Les commerces et services de proximité
2. Les lieux de détente et de loisirs (jardins ou parcs publics, places,...)
3. La place donnée aux piétons et aux cycles
4. Les entreprises
5. Les logements

Puis :

6. Un cabinet médical (médecin, dentiste, kiné...)
7. Une boulangerie
8. Espace de jeux pour les enfants : poursuivre l'aménagement près du Centre Culturel
9. Lieux de promenade et installation de bancs
- ...

2. LES GRANDS ENJEUX POUR SAINT-THIERRY

Selon les opinions exprimées, les enjeux essentiels sont par ordre de priorité :

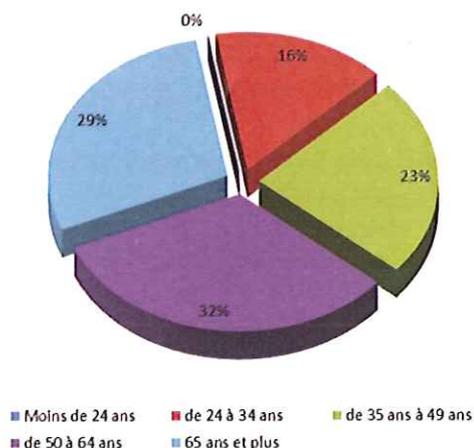
1. Améliorer l'accessibilité des espaces et des équipements publics pour les personnes non motorisées ou à mobilité réduite (cheminements piétonniers ou cycles ...)
2. Soutenir le développement économique des activités existantes
3. Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie
4. Valoriser les entrées de village et préserver les paysages de la commune de Saint-Thierry (vignoble, cônes de vue, bois)

Profils des personnes consultées ayant retourné le questionnaire :

Age

16 %	de 24 à 34 ans
23 %	de 35 ans à 49 ans
32 %	de 50 à 64 ans
29 %	de 65 ans et plus

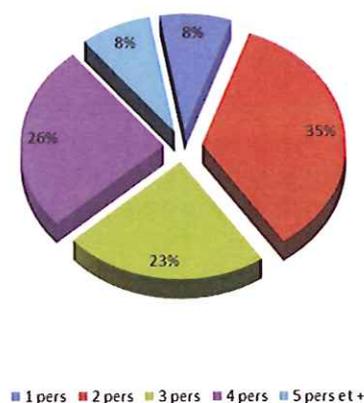
Profils des exprimés : âge



Nombre de personnes dans le foyer

8 %	1 personne
35 %	2 personnes
23 %	3 personnes
26 %	4 personnes
8 %	5 personnes et plus

Profil des exprimés : composition des ménages



QUESTIONS SOULEVEES ET PROBLEMES EXPRIMES :

CIRCULATION

En général, il est souhaité un **meilleur respect de la vitesse** et notamment de la zone 30 au centre du village. Plusieurs voies sont évoquées : rue du Général Leclerc, rue du Paradis, Chaussée Ste Anne, route de Thil, rue du Mont d'Hor.... Il est évoqué le peu de **visibilité** rue de la Hache et la situation des piétons mal protégés, notamment les élèves qui vont à la cantine à pied depuis le Centre Culturel. Des opinions exprimées demandent également de rendre plus visibles les **panneaux et les marquages au sol** et d'améliorer **l'éclairage public**. Des problèmes de circulation ont également été relevés aux **abords de l'école Primaire et du Collège**.

STATIONNEMENT

Le **stationnement** a été jugé **insuffisant** à certains endroits en particulier dans le centre du village, près de la Mairie, aux abords du Monastère, du Collège, des commerces (bar, Pharmacie). Certains **emplacements**

de stationnement sur la voie publique ont été considérés comme **gênants voire dangereux** (non cités). Les difficultés se localisent également au sein de certaines **zones d'habitat** (impasse des Ricordanes, rue des Plantières).

TRANSPORT

La **desserte en transport en commun a été régulièrement demandée**. La liaison vers Reims via le chemin des Maretz a été évoquée afin de faciliter l'accès à l'agglomération rémoise. Les opinions se sont exprimées à de nombreuses reprises pour le développement et la visibilité des **parcours de promenades** et de haltes aménagées afin de profiter des points de vue (bancs).

AMENAGEMENTS ET EMBELLISSEMENT

La **qualité de vie et l'identité de village rural** de Saint-Thierry sont des qualités considérées comme à protéger et à mettre en valeur.

A de nombreuses reprises, les opinions se sont exprimées en faveur de la recherche d'une **harmonie de style et de matériaux pour les constructions neuves, en lien avec le village ancien**. L'**enfouissement des réseaux aériens, l'éclairage public, le fleurissement** et le traitement des **entrées de village** font également partie des préoccupations évoquées.

La **place du piéton** est considérée comme à améliorer.

Les **espaces verts** sont également cités comme à développer, notamment des endroits ombragés de détente, en liaison avec des itinéraires de promenade.

Les espaces cités comme à **rénover ou à améliorer** pour l'image du village sont principalement l'**aire de jeux à proximité du Centre Culturel**. Au-delà du terrain de Beach-Volley, certaines opinions se sont exprimées en faveur d'un **terrain de football et d'autres jeux pour enfants** (balançoire, toboggan...) voire d'une **mutualisation des équipements sportifs du Collège** (piste d'athlétisme...).

EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

Parmi les plus évoqués, la **structure de jeux pour les enfants et la liaison en transports en commun** avec Reims peuvent être cités.

COMMERCES COMPLEMENTAIRES

En plus des équipements les plus demandés, ont aussi été mentionnés : l'organisation d'un **petit marché**, le passage de **commerces ambulants** (viande, légumes, épicerie...), un salon de thé – café, un lieu de **restauration** (avec services d'alimentation d'appoint de type « l'Epicurien » à Trigny, de portage à domicile...), un **coiffeur, un dépôt postal** au bar-tabac...

